

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI, 21 JANVIER 2020 À 19 H**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
4. APPROBATION - PROCÈS-VERBAUX DU 10 DÉCEMBRE 2019 ET DU 12 DÉCEMBRE 2019
5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
 - Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
 - Règlement 535 - PV de correction;
 - 438-22 - Demande de participation référendaire SECOND PROJET - Certificat du greffier;
 - 438-23 - Consultation publique - Procès verbal 15-01-2020;
 - 438-24 - Consultation publique - Procès verbal 15-01-2020;
 - 441-4 - Consultation publique - Procès verbal 15-01-2020.
6. DOSSIERS D'URBANISME
 - 6.1 Dérogation mineure
 - 6.2 Dérogation mineure et PIIA
 - 6.2.1 Dérogation mineure et PIIA - Centre Inter-Femmes / Gestion-Plani-Concept Architecture – 21, rue Alain - lot 2 387 612 - 2019-0775 (UDD-LD)
 - 6.3 PIIA
 - 6.3.1 PIIA - Groupe Panorama / Vertige Architecture – 644, rue Notre-Dame - lot 2 385 928 - 2020-0007 (UDD-LD)
 - 6.3.2 PIIA - Condos JSCO / Vertige Architecture – 984, rue Notre-Dame - lot 2 184 275 - 2020-0008 (UDD-LD)
 - 6.3.3 PIIA - 9215 3709 QUEBEC INC. / Architecte Duquette – 350, rue Notre-Dame - lot 2 143 054 - 2020-0006 - UDD-LD)
 - 6.3.4 PIIA - Bonin & Lelièvre / Enseignes Décor Design – 43, boulevard Brien - lot 2 144 306 - 2020-0005 (UDD-LD)
 - 6.3.5 PIIA - M. Luc Deschênes / Érick Alexandre Fournier – 281, rue Bonet - lot 2 101 505 - 2020-004 (UDD-LD)
7. AFFAIRES COURANTES
 - 7.1 2019-SP-204 - Octroi de contrat - Réalisation des camps de jour spécialisés pour les saisons estivales 2020-2021-2022 - 2019-0837 (SLVC-SG)
8. SÉCURITÉ URBAINE
9. GESTION DU CAPITAL HUMAIN
10. RÉGLEMENTS
 - 10.1 Premier projet
 - 10.2 Second projet
 - 10.2.1 438-23 - Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 10.2.2 438-24 - Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 10.3 Présentation des projets de règlements et avis de motion
 - 10.3.1 540 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la mise aux normes des stations de purification et de traitement de l'eau ainsi qu'un emprunt de 4 050 000 \$ à ces fins

- 10.3.2 526 - Règlement décrétant un emprunt de 85 000 \$ remboursable sur une période de cinq (5) ans afin de pourvoir au coût de refinancement d'obligations venant à échéance en 2020 pour certains règlements d'emprunt totalisant une somme totale de 4 209 056 \$
- 10.3.3 543 - Règlement décrétant l'identification d'Agathe de St-Père et Jean-Baptiste Legardeur comme personnages historiques
- 10.3.4 544 - Règlement décrétant des dépenses relatives au réseau cyclable ainsi qu'un emprunt de 790 000 \$ à ces fins
- 10.4 Adoption
 - 10.4.1 438-22 - Règlement amendant le règlement de zonage 438
 - 10.4.2 463 - Règlement décrétant un programme d'aide financière visant à promouvoir le développement économique dans les secteurs récréotouristique et d'affaires
 - 10.4.3 466 - Règlement décrétant un programme de revitalisation pour un secteur déterminé de la Ville
 - 10.4.4 539 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection d'immeubles municipaux ainsi qu'un emprunt de 1 525 000 \$ à ces fins
 - 10.4.5 542 - Règlement décrétant la préparation de plans et devis et d'études pour la réalisation de divers projets d'investissement ainsi qu'un emprunt total de 500 000 \$ à ces fins

11. INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 17^e jour du mois de janvier 2020.

Louis-André Garceau

M^e Louis-André Garceau, greffier